



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 12 avril 2010, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s : Madame la conseillère Anne Scott
 Monsieur le conseiller Vincent Chatel
 Monsieur le conseiller Normand Dyotte
 Monsieur le conseiller Charles-André Fortier

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante
Thérèse Gatien

Sont aussi présent(e)s : Monsieur Serge Drouin, directeur général
 Madame Carole Lemaire, greffière
 Madame Sylvie Landry, trésorière, Service des finances et de
 l'informatique

Sont absents : Monsieur le maire André J. Côté
 Monsieur le conseiller Kevin Vocino

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Adoption – procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2010
2. Approbation grille d'évaluation et de pondération – désignation du comité de sélection – services professionnels d'ingénierie – construction d'une passerelle multifonction au-dessus de l'autoroute 15 – appel d'offres 1023-ST
3. Parole au public sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de la séance

**10-04-01 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 15 MARS 2010**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2010 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2010.

**10-04-02 APPROBATION GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION –
DÉSIGNATION DU COMITÉ DE SÉLECTION – SERVICES
PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – CONSTRUCTION D'UNE
PASSERELLE MULTIFONCTION AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE 15 –
APPEL D'OFFRES 1023-ST**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Candiac procèdera à un appel d'offres sur invitation avec système d'évaluation et de pondération pour les services professionnels d'ingénierie dans le cadre d'un projet de construction d'une passerelle multifonction au-dessus de l'autoroute 15;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Réjean Vigneault, ing., directeur, Services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac approuve la grille d'évaluation et de pondération de l'appel d'offres 1023-ST, pour les services professionnels d'ingénierie pour la construction d'une passerelle multifonction au-dessus de l'autoroute 15 et désigne les personnes ci-dessous pour agir à titre de membre du comité de sélection :

Monsieur Réjean Vigneault, ing. ;
Monsieur Robert Martineau, ing. ;
Monsieur Jean-François Bernier ;
Monsieur Bruno Langelier, substitut ;
Madame Valérie Roy, secrétaire du comité de sélection.

**Madame la mairesse suppléante Thérèse Gatien invite les citoyens présents
à la période de questions sur les sujets à l'ordre du jour.**

* * *

Une personne, autre que celles mentionnées au début du procès-verbal, a assisté à la séance.

10-04-03 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 19 h 05.

THÉRÈSE GATIEN
Mairesse suppléante

CAROLE LEMAIRE
Greffière